



CHAMPIONNATS D'ÉCHECS DE L'ACADÉMIE DE PARIS 2018

Écoles, Collèges et Lycées

Composition d'équipe

Nom de l'équipe (= Nom de l'établissement) : _____

Nom du Capitaine : _____

*Catégorie : École Collège Lycée *Entourer la catégorie retenue

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE FFE	Élo Rapide
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Pour chaque catégorie, **une seule équipe par établissement** est autorisée. Dans les catégories écoles et collèges **limitation des inscriptions à 30 équipes, soit les 240 premiers joueurs inscrits.**

- Catégorie Lycées : compléter au minimum 4 joueurs.
- Catégorie Écoles et Collèges : compléter au minimum 8 joueurs dont 2 filles.
- La liste des joueurs doit être ordonnée :
- Pour ordonner la liste, le classement à prendre en compte est le classement rapide, à défaut le classement Fide ou Élo FFE.
- Si deux joueurs ont une différence de classement Élo de plus de 100 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé.
- Les non classés sont placés en fin de liste, par ordre de catégorie d'âge. Pour chaque match de la compétition, les 8 joueurs dont 2 filles en catégorie Ecoles et Collèges ainsi que les 4 joueurs en catégorie Lycées jouent toute la compétition à la même place qu'ils occupaient à la première ronde.